PASS JEUNES 3-17 ANS de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-OUEST AMIENOIS (CC2SO)

Le Pass Jeunes de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois (CC2SO) permet aux jeunes âgés de 3 à 17 ans de bénéficier d'une réduction de 20 euros sur les frais de licence ou d'adhésion à une association dont le siège est situé dans l'une des communes de la CC2SO. Les associations concernées peuvent proposées du sport, des loisirs créatifs, de la pratique musicale, artistique, etc. Seules les associations politiques ou liées à un culte sont exclues du dispositif.

En plus du chèque de 20€, les détenteurs du Pass Jeunes peuvent bénéficier de réductions spéciales ou d'entrées gratuites à diverses activités locales.

Le Pass Jeunes est nominatif et téléchargeable depuis le portail famille de la CC2SO. Vous pouvez ainsi accéder en ligne à toutes les informations relatives aux avantages du Pass et à la liste des associations du territoire.

Le chèque est utilisable du 16 août au 31 octobre 2023 inclus. Il est à remettre à l'association de votre choix lors de votre inscription.

https://www.cc2so.fr/pass-jeunes-des-loisirs-plus-accessibles-pour-les-3-17-ans/

Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois:
16 bis, route d'Aumale
BP 70033
80290 - Poix-de-Picardie
https://www.cc2so.fr/